



# Conditions Générales Hello4You

**(Valables à partir du 12/12/2022)**

Les conditions générales Hello4You sont régies par les Conditions générales bancaires de BNP Paribas Fortis SA et par les Conditions particulières qui s'appliquent aux services bancaires souscrits par le client.

## Article 1 : DESCRIPTION DU CONCEPT

### 1.1 Hello4You

Hello4You désigne un ensemble de services bancaires gratuits pour les jeunes de 18 à 27 ans inclus comprenant :

- 1 Compte de paiement (compte à vue) en EUR (ci-après dénommé "compte de référence");
- Frais de tenue de compte de paiement (compte à vue);
- Frais de gestion carte de débit;
- Carte de débit avec service de retrait d'espèces en euros et de paiement chez les commerçants;
- Extraits de compte délivrés via les canaux digitaux;
- 1 remplacement par an de la carte qui a été perdue/volée;
- 1 carte de crédit 'Classic': 1<sup>ère</sup> année gratuite, ensuite 50% de réduction (moyennant acceptation);
- Easy Banking App / app Hello bank! (dénomination commerciale du service pour la marque Hello bank!);
- Easy Banking Web / web Hello bank! (dénomination commerciale du service pour la marque Hello bank!);
- Easy Banking Phone / Code téléphonique sécurisé (dénomination commerciale du service pour la marque Hello bank!);
- Paiements avec la carte de débit dans la zone euro;
- Retraits d'espèces en euros avec la carte de débit dans la zone euro;
- Retraits d'espèces en euros au guichet des agences BNP Paribas Fortis;
- Virements européens en euros (virements SEPA) papier simples;

Les services bancaires repris dans l'offre Hello4You doivent être demandés par le(s) détenteur(s) du Hello4You et sont octroyés s'il(s) répond(ent) aux conditions d'octroi concernées. Néanmoins, le titulaire du compte de paiement (compte à vue) (exception faite du titulaire sous statut d'incapacité juridique) bénéficie automatiquement de l'accès au service Easy Banking Phone/Code téléphonique sécurisé ainsi que de l'accès aux services Easy Banking Web/ web Hello bank !/ et Easy Banking App/app Hello bank ! lorsqu'une carte de débit est liée au compte de paiement (compte à vue).

Les services bancaires qui ne sont pas repris dans l'offre Hello4You peuvent être obtenus séparément (pour autant que les conditions d'octroi soient remplies) et seront facturés au tarif

habituel (disponible en agence, via la Hello Team ou sur les sites internet de la banque).

### 1.2 Détenteur(s) du Hello4You

Le(s) détenteur(s) du Hello4You est/sont le(s) titulaire(s) du compte de référence et doit(vent) répondre aux conditions suivantes:

- Personne physique;
- Majeur (âge minimum: 18 ans);
- Age maximum à l'ouverture: 27 ans et 9 mois.

### 1.3 Compte de référence

Le compte de référence doit répondre aux conditions suivantes:

- Compte de paiement (compte à vue) en EUR à usage privé;
- Maximum 2 titulaires. S'il y a 2 titulaires, ils se donnent mutuellement procuration;
- Le(s) détenteur(s) est(sont) le(s) seul(s) titulaire(s) du compte de référence;
- Le compte ne peut être un compte "nu-propriétaire";
- Le compte ne peut pas avoir une opposition bloquante.

## Article 2 : DÉFINITIONS DES PRODUITS

Entrent en ligne de compte dans le cadre du Hello4You :

- Frais de tenue de compte de paiement (compte à vue) : uniquement les frais de tenue du compte de référence;
- Carte de débit avec service de retrait d'espèces en euros et de paiement chez les commerçants: maximum deux cartes de débit liées au compte de référence, indépendamment de l'identité du titulaire de la carte;
- Frais de gestion des cartes de débit comprises dans le Hello4You;
- Extraits de compte délivrés via les canaux digitaux;
- 1 carte de crédit 'Classic': 1<sup>ère</sup> année gratuite, ensuite 50% de réduction: maximum deux cartes liées au compte de référence, indépendamment de l'identité du titulaire de la carte;
- Easy Banking App / app Hello bank ;
- Easy Banking Web / web Hello bank ;
- Easy Banking Phone / Code téléphonique sécurisé ;
- Paiements avec la carte de débit dans la zone euro : liés au compte de référence;
- Retraits d'espèces en euros avec carte de débit dans la zone euro : du compte de référence;
- Retraits d'espèces en euros au guichet : liés au compte de référence;
- Virements européens en euro (virements SEPA) papier simples;

### **Article 3 : DE QUAND (ADHESION) A QUAND (SORTIE) LES AVANTAGES HELLO4YOU S'APPLIQUENT-ILS ?**

- Frais de tenue de compte de paiement (compte à vue):
  - Compte existant: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie;
  - Nouveau compte: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie.
- Frais de gestion carte de débit:
  - Service existant: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie;
  - Nouveau service: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie.
- Carte de débit avec service de retrait d'espèces en euros et de paiement chez les commerçants :
  - Service existant: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie;
  - Nouveau service: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie.
- Carte de crédit 'Classic': 1<sup>ère</sup> année gratuite et ensuite 50% de réduction:
  - Service existant: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie ;
  - Nouveau service: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie.
- Easy Banking web/ web Hello bank! & Easy Banking App / app Hello bank!:
  - Service existant: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie ;
  - Nouveau service: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie.
- Easy Banking Phone / Code téléphonique sécurisé: du mois suivant l'adhésion jusqu'à la fin du mois de sortie.
- Paiements avec la carte de débit dans la zone euro: du jour civil suivant le jour d'adhésion jusqu'au jour de sortie inclus.
- Retraits d'espèces en euros avec la carte de débit dans la zone euro: du jour civil suivant le jour d'adhésion jusqu'au jour de sortie inclus.
- Virements européens en euro (virements SEPA) papier simples: du jour civil d'adhésion jusqu'au jour de sortie inclus.

- Retraits d'espèces en euros au guichet : du jour civil d'adhésion jusqu'au jour de sortie inclus.

### **Article 4 : COTISATIONS MENSUELLES**

La formule Hello4You est gratuite.

### **Article 5 : FIN DE L'ADHESION**

Sans préjudice des dispositions des Conditions générales bancaires, la cessation de l'adhésion peut se faire comme suit :

- à la demande du/des détenteur(s): par simple avis à l'agence ou à la Hello team, le(s) détenteur(s) peut/peuvent à tout moment mettre un terme à son/leur adhésion au Hello4You ;
- à l'initiative de la banque : si les conditions relatives au(x) détenteur(s) et au compte de référence (art. 1.2 et 1.3) ne sont plus remplies, le(s) détenteur(s) perd(ent) automatiquement droit aux conditions tarifaires spécifiques du Hello4You.

Lorsque le(s) détenteur(s) atteint/atteignent l'âge de 28 ans, le Hello4You est automatiquement converti vers: un compte de paiement (compte à vue)Hello bank! si le compte est domicilié dans Hello bank! ou vers un Comfort Pack si le compte est domicilié dans une agence de BNP Paribas Fortis. Le(s) détenteur(s) sera/seront informé(s) de cette formule bancaire au moins deux mois avant la date de son/leur 28ème anniversaire, étant entendu qu'il(s) aura/auront la possibilité durant ce délai d'opter pour une autre formule que celle proposée par la Banque. En cas de cotitularité, la conversion interviendra au moment où le plus jeune des cotitulaires aura atteint l'âge de 28 ans.

Si l'usage privé du compte de référence est remplacé par un usage professionnel (à l'initiative du/des détenteur(s)), ce compte sera automatiquement transformé en compte de paiement (compte à vue) professionnel (dans la mesure où les conditions d'octroi sont remplies).

À la fin de l'adhésion, tous les services financiers sont conservés (sauf demande expresse du (des) détenteur(s)) et les conditions des clients ordinaires (ou clients professionnels, voir paragraphe précédent) sont appliquées (ces conditions sont disponibles en agence ou via la Hello Team.